



interverband für rettungswesen
interassociation de sauvetage
interassociazione di salvataggio

**Règlement de l'IAS
pour la formation de secouristes dans le système de
secours**

First Aid niveau 1 IAS

**(Premiers secours au quotidien et dans la circulation
routière y c. BLS-AED-SRC complet)**

(First Aid IAS Doc. 10)



L'Interassociation de sauvetage (IAS) est l'organisation faitière du système de secours médical en Suisse. Elle couvre toute la chaîne de sauvetage, que ce soit au sol, sur l'eau ou dans les airs, du lieu de l'évènement jusqu'à l'hôpital. L'IAS promeut et coordonne le système de secours en Suisse.

Emploi du masculin/féminin dans le texte : pour faciliter la lecture, seul le masculin est employé ci-après. Les analogues féminins ont la même valeur et le même sens.

Toute reproduction, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord de l'IAS.

En cas d'ambiguïté, c'est la version allemande de ce règlement qui fait foi.

Le présent règlement a été établi par les personnes suivantes :

IAS

Tobias Meyre
Christine Gfeller

Groupe technique First Aid et First Responder et groupe de travail First Aid

Daniel Stiefelhagen
Nicole Heller
Anja Oehen
Isabelle Polack
Andrea Schmid
Corinna Schön
Jakob Bähler
Tom Hoedjes
Stefan Schneider



Table des matières

1. Objectifs généraux.....	4
2. Public cible.....	4
3. Contenus de formation	4
3.1 Évaluation de la situation.....	4
3.2 Alarme.....	4
3.3 Sécurité, protection et hygiène	5
3.4 Évaluation du patient et autres mesures.....	5
3.5 Gestion du stress / motivation à prêter assistance	6
3.5.1 Gestion du stress	6
3.5.2 Motivation à prêter assistance.....	6
3.6 Droits et obligations.....	7
3.7 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement.....	7
4. Matériel d'enseignement (exigence minimale)	7
5. Durée du cours	7
6. Cours First Aid niveau 1 IAS recyclage.....	8
6.1 Contenus	8
6.2 Matériel d'enseignement.....	8
6.3 Durée.....	8
7. Décision et entrée en vigueur	8
8. Questions.....	8



1. Objectifs généraux

La formation pour obtenir le « First Aid niveau 1 IAS » a pour objectif de prodiguer des premiers secours simples. En font partie de premières mesures générales à prendre en cas de situation d'urgence dans la vie quotidienne et dans la circulation routière, BLS-AED-SRC inclus.

2. Public cible

Les présentes normes sont conçues pour des participants dès l'âge de 12 ans et les personnes qui souhaitent obtenir le permis de conduire.

3. Contenus de formation

Tous les cours de secouriste du système First Aid IAS répondent aux exigences du Swiss Resuscitation Council (SRC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Ils contiennent le « Top Ten des urgences médicales » (commentaire de l'Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail, art. 36).

3.1 Évaluation de la situation

Objectif général : Le participant se fait un aperçu de la situation.

Objectifs spécifiques :

- Le participant reconnaît la situation d'urgence (accident / problème médical) et l'ampleur de l'évènement.
- Il détermine le nombre de blessés resp. de personnes malades.
- Il reconnaît les autres personnes présentes qui peuvent apporter une aide, et leur assigne des tâches si nécessaire.
- Il reconnaît les dangers potentiels et imminents sur le lieu de l'évènement et adapte son comportement en conséquence.

3.2 Alarme

Objectif général : Le participant alarme selon les circonstances.

Objectifs spécifiques :

- Le participant cite les principaux numéros d'urgence en Suisse.
- Il est informé sur les autres numéros d'alarme importants.
- Il est préparé à répondre aux questions du schéma de requête structuré.
- Il reçoit les instructions de la centrale d'appels d'urgence et les applique.
- Il est informé sur la possibilité d'alarme via les bornes téléphoniques d'urgence sur les autoroutes.
- Il connaît les applications d'appels d'urgence disponibles sur smartphone.
- Il connaît la chaîne de sauvetage (version actuelle IAS).



3.3 Sécurité, protection et hygiène

Objectif général : Le participant identifie les dangers potentiels pour lui-même ainsi que pour les personnes concernées, et adopte des mesures de protection adéquates.

Objectifs spécifiques :

- Le participant sécurise le lieu d'accident selon la situation. En même temps, il prend en compte les risques particuliers du trafic routier et agit en conséquence.
- Il adopte le comportement spécifique requis sur une autoroute et dans un tunnel routier.
- Il évalue les autres dangers (p. ex. chute, éboulement, incendie, substances toxiques, électricité, véhicules électriques) et en déduit les mesures appropriées.
- Il prend des mesures de protection adéquates (p. ex. gants à usage unique, masque de poche, etc.) afin d'éviter le contact avec le sang ainsi que d'autres fluides corporels.
- Il prend des mesures appropriées afin de mettre les personnes concernées hors de danger.

3.4 Évaluation du patient et autres mesures

Objectif général : Le participant procède à l'évaluation, la surveillance et la prise en charge du patient d'après un schéma simple et prend les premières mesures afin de maintenir ou de rétablir les fonctions vitales.

Objectifs spécifiques :

- a) **Mesures en cas d'hémorragie externe importante**
 - Le participant arrête une hémorragie externe importante avec des méthodes de compression et de bandage.
- b) **Mesures pour le patient inconscient**
 - Le participant applique des techniques de retrait des casques de protection.
 - Il applique les bases de la réanimation (BLS), y compris la défibrillation automatique externe (AED) chez les adultes et les enfants dans différentes situations (BLS-AED-SRC complet).
 - Il surveille la présence de respiration et prend des mesures adéquates en cas de changements.
 - Il reconnaît une crise convulsive et prend en charge le patient de manière adéquate.
 - Si nécessaire, il se tourne vers des mesures complémentaires, comme chez le patient conscient.



c) Mesures pour le patient conscient

- Le participant positionne le patient de manière adaptée à la situation.
- Il cite des mesures adéquates qui doivent être prises en cas de suspicion de lésion à la colonne vertébrale.
- Il reconnaît les signes d'éventuelles hémorragies internes.
- Il reconnaît les symptômes d'un éventuel infarctus du myocarde resp. d'un accident vasculaire cérébral et prend les mesures nécessaires.
- Il prend les mesures appropriées en cas de brûlures et de brûlures par acide.
- Il connaît les techniques et les mesures pour le maintien de la chaleur et la protection contre les intempéries.
- Il est conscient de l'importance de la prise en charge d'un patient adaptée à la situation et applique les mesures appropriées comme la mise à l'abri, la discussion avec le patient, etc.

3.5 Gestion du stress / motivation à prêter assistance

3.5.1 Gestion du stress

Objectif général : Le participant identifie les situations de stress potentielles et réagit de manière adéquate selon la situation.

Objectifs spécifiques :

- Le participant identifie les réactions de stress dans des situations d'urgence chez les personnes impliquées et les secouristes.
- Il applique les éléments de base de la communication centrée sur le patient dans des situations d'urgence.
- Il est informé des adresses de contact pour le soutien psychosocial d'urgence.

3.5.2 Motivation à prêter assistance

Objectifs généraux : Le participant examine les motivations qui le poussent à vouloir prêter assistance. Il identifie les facteurs qui la favorisent et ceux qui lui font obstacle.

Objectifs spécifiques :

- Le participant est conscient de sa responsabilité en cas de situation d'urgence.
- Il reconnaît que toute assistance est importante même si elle paraît insignifiante.
- Il peut se tenir à ses limites et reconnaît que l'on n'exige de lui rien de déraisonnable.



3.6 Droits et obligations

Objectif général : Le participant connaît les aspects juridiques des premiers secours ainsi que les sources juridiques correspondantes.

Objectif spécifique :

- Le participant interprète l'obligation légale de fournir une assistance dans la mesure du raisonnable (art. 128 du Code pénal suisse).

3.7 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement

Objectif général : Le participant est informé sur les offres de formation et de cours.

Objectif spécifique :

- Le participant cite des formats de cours complémentaires et les conditions préalables d'admission correspondantes.

4. Matériel d'enseignement (exigence minimale)

- Une documentation de cours appropriée doit être remise à chaque participant
- Triangle de panne
- Couverture de survie
- Gants
- Matériel de compression et de bandage
- casque
- Autres prescriptions selon les directives actuelles du SRC en matière de cours

5. Durée du cours

Le cours First Aid niveau 1 IAS comprend au minimum 14 heures de temps d'apprentissage. L'organisation de formation est libre de prévoir une durée de cours plus longue.

La durée totale du cours doit être répartie sur 2 jours au minimum, et le cours doit être effectué dans les 6 mois.



6. Cours First Aid niveau 1 IAS recyclage

6.1 Contenus

- Cours BLS-AED-SRC complet
- Rafrâichissement des thèmes du niveau 1 IAS
- Un maximum de 20 % de la durée du cours en heures d'apprentissage peut être consacré à des contenus complémentaires, mais impérativement spécifiques au client (la durée minimale du cours doit dans tous les cas être respectée, et les contenus du cours doivent être adaptés au niveau).

6.2 Matériel d'enseignement

Le cours de recyclage est soumis aux mêmes exigences que le cours First Aid niveau 1 IAS.

6.3 Durée

Le cours First Aid niveau 1 IAS recyclage comprend au minimum 7 heures de temps d'apprentissage.

7. Décision et entrée en vigueur

Le présent règlement a été approuvé et mis en vigueur par le comité de l'IAS le 05.12.2022.

8. Questions

Pour toute question, veuillez écrire au secrétariat général de l'IAS.



interverband für rettungswesen
interassociation de sauvetage
interassociazione di salvataggio

Interassociation de sauvetage IVR – IAS

Bahnhofstrasse 55

5000 Aarau

Tél. 031 / 320 11 44

Site Web www.144.ch

E-mail info@ivr-ias.ch

144

pour tous

les cas d'urgences sanitaires

für alle medizinischen Notfälle

per tutte le urgenze sanitarie